Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212200885-20261112-0309112026-DE

COMMUNE DE KERIEN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2026

Délibération n°03-09-11-2026

Date de convocation : 02 Novembre 2026
Date d'affichage : 02 Novembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11
Absents : 01
Procuration : 01

Absent : Denis HENRY

Procuration : Denis HENRY, excusé, a donné à Gildas LE BRIS

Présents : Etaient présents : Mesdames Messieurs BOUTIER Yvon, GAUTIER Brigitte, LE BRIS Gildas, FLOHIC Christelle, IZAMBOURG Antoine, LE MONNIER Didier, LE TOQUIN Esther, RÉ Emilie, SALLIOU Marylène, THOMAS Éric.

L'an deux mille vingt-six, le lundi 09 Novembre 20 h, le Conseil municipal de la commune de Kerien, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUTIER Yvon, Maire.

COMPLEMENT AU PROGRAMME DE VOIRIE 2026

Lors de la séance du Conseil municipal du 14 septembre 2026, l'assemblée a validé et a autorisé M. le Maire à signer tous les documents en lien avec le programme de voirie suivant :

✓	Kereven 110 ml - 3, 50 m largeur	: 10 381, 80 €
✓	Kersalioù Crec'h 32 ml - 3,20 m de largeur	: 2 995, 28 €
✓	Saint-Norgant / Etang du Blavet 530 ml - 3,60 m de largeur	: 31 233, 71 €
✓	Soit un total de	: 44 610, 79 €

M. le premier adjoint au Maire en charge de la voirie, Denis Henry, a souhaité ajouter la réfection de plusieurs autres routes :

✓	Goazilly,	: 6 038, 21 €
✓	Roc'h Glaz Bihan	: 5 451, 60 €
✓	Pénity	: 10 917, 19 €
✓	Soit un total de	: 22 407, 00 €

La commande a été passée auprès du service voirie de Guingamp Paimpol Agglomération pour la réfection de la route du Pénity pour 10 917, 19 €.
L'assemblée est invitée à valider, pour régularisation, cette commande et à autoriser M. le Maire à signer tous les documents liés à ce complément de programme de voirie.

Après délibération, le Conseil municipal valide à l'unanimité, le complément au programme de voirie 2026 tel que présenté.

Fait et délibéré à Kerien, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, le 12 Novembre 2026

GAUTIER Brigitte, Deuxième Adjointe au Maire
Secrétaire de séance

MAIRIE DE KERIEN 22810 (CÔTES D'ARMOR)

BOUTIER Yvon,
Maire

MAIRIE DE KERIEN 22810 (CÔTES D'ARMOR)